



Berne, le 28 avril 2021

Destinataires :

Partis politiques

Associations faïtières des communes,  
des villes et des régions de montagne

Associations faïtières de l'économie

Autres milieux intéressés

**Rapport sur la politique de sécurité : ouverture de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 28 avril 2021, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de nouveau rapport sur la politique de sécurité.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 18 août 2021.

Le Conseil fédéral publie à intervalles réguliers des rapports sur la politique de sécurité de la Suisse. Ces rapports contiennent une analyse complète des développements, des menaces et des dangers en matière de politique de sécurité et définissent les lignes et les priorités de l'élaboration de la politique de sécurité suisse pour les années à venir. Ils servent également de base à d'autres documents de référence des différents domaines ou instruments de la politique de sécurité.

Le Conseil fédéral a l'intention de présenter à l'avenir des rapports sur la politique de sécurité plus régulièrement, à savoir tous les quatre ans, soit une fois par législature. L'intention était également de produire des rapports nettement plus courts que par le passé. Cela a déjà été mis en œuvre dans le présent projet de rapport, dont la longueur n'est que la moitié environ de celle des rapports précédents. Le projet de rapport contient également des innovations en termes de contenu et de structure. Ainsi, des objectifs et des priorités claires pour la politique de sécurité de la Suisse dans les années à venir sont définis, ainsi que des mesures concrètes pour leur mise en œuvre.

Le présent projet de nouveau rapport sur la politique de sécurité a été élaboré par un large groupe de travail dans lequel tous les départements et la Chancellerie fédérale étaient représentés, ainsi que les cantons.

Le rapport est divisé en trois parties : La première traite de la situation et analyse les tendances globales en matière de politique de sécurité, l'environnement, ainsi que les menaces et dangers concrets pour la Suisse.



La deuxième partie du rapport énumère et décrit les *principes* fondamentaux identitaires de la politique de sécurité de la Suisse et qui assurent la continuité et la prévisibilité de notre politique de sécurité.

Enfin, le rapport définit neuf *objectifs* substantiels - découlant de la situation, des principes et des intérêts - comme accents principaux de la politique de sécurité dans les années à venir et décrit ce qui doit être réalisé dans le cadre de ces objectifs.

Dans la dernière partie, le rapport décrit comment les différents objectifs sont mis en œuvre et comment les différents domaines politiques et instruments y contribuent. Outre une description générale de ce qu'il faut faire pour atteindre chaque objectif, il énumère également les *mesures* concrètes à mettre en œuvre.

Comme pour les deux derniers rapports sur la politique de sécurité, le projet de rapport sera soumis à consultation car il s'agit d'un document politique de base et que les cantons sont largement concernés.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet : <http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html>.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés, nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

*patrick.gansner@gs-vbs.admin.ch*

(Adresse postale : Secrétariat général DDPS, Palais Fédéral Est, 3003 Bern)

L'Ambassadrice Pälvi Pulli, Cheffe Politique de sécurité DDPS (tél. 058 480 54 02, courriel : [paelvi.pulli@gs-vbs.admin.ch](mailto:paelvi.pulli@gs-vbs.admin.ch)) et Monsieur Patrick Gansner, rempl. Chef Politique de sécurité DDPS (tél. 058 464 40 38, courriel : [patrick.gansner@gs-vbs.admin.ch](mailto:patrick.gansner@gs-vbs.admin.ch)) se tiennent à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Meilleures salutations

Viola Amherd  
Conseillère fédérale